Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 12 - 2021

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Sdavo/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
N. CAYOL, Inrap Hauts-de-France/Umr 8215 - Trajectoires
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
C. GONÇALVES-BUISSART, Département de la Seine-Saint-Denis, BPA/Umr 7041 - ArScAn
B. FOUCRAY, Umr 5060 - IRAMAT
I. LAFARGE, Département de la Seine-Saint-Denis, BPA/Umr 7041 - ArScAn

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL
R. PEAKE, Inrap CIF
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est/Umr 6298 - ARTeHIS

Mise en page, maquette et infographie
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.
Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis). [© C. Héron]
- Lutter (Haut-Rhin), vers 1960. [© M. Grodwohl]
- Hache polie en silex Campanien. [© È. Boitard-Bidaut]

Publié avec le concours financier :
- Drac Île-de-France
- Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Conseil départemental du Val-de-Marne

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.
Numéro ISSN : 2101 - 3608

Laurent FELLER

LE VILLAGE DES HISTORIENS

Pour Corinne Beck-Bossard

Résumé

Qu'est-ce que le village pour les historiens ? Pour répondre à cette question, au centre de nombreux débats depuis 1960, il faut reprendre la production historique. Les intérêts scientifiques des historiens se sont déplacés et leurs interrogations se sont diversifiées ce qui a rendu moins urgente pour eux cette question. Les déplacements opérés dans la chronologie, corrélatifs à une modification des paradigmes en cours dans les années 1960-1990 ont d'autre part brouillé la question. Cet article se propose de retracer l'évolution de la notion et de sa place dans le débat entre historiens.

Mots-clés *Village, seigneurie, incastellamento, castrum, communauté, habitat, territoire.*

Abstract

How do historians define a village? To answer this question, much discussed since the 1960s, it is necessary to re-examine the historian's contribution. Historians have recentred their scientific interests and questions have diversified: the question of the village has been transformed to address wider problems. This paper retraces the development of the notion of a village and its components.

Keywords *Village, seigneury, incastellamento, castrum, community, settlement, territory.*

Zusammenfassung

Was ist ein Dorf für die Historiker? Um diese Frage zu beantworten, die sich seit den 1960er Jahren im Zentrum vielfältiger Debatten befindet, muss man sich in erster Linie auf die wissenschaftliche Produktion der Geschichtswissenschaften stützen. Die wissenschaftlichen Interessen der Historiker haben sich im Lauf der Zeit verändert und ihre Fragestellungen haben sich deutlich erweitert, so dass für sie die Beantwortung dieser Frage weniger dringlich erschien. Die Veränderungen, die die Chronologie betrafen und die mit einem Paradigmenwechsel in den Jahren von 1960 bis 1990 einhergingen, haben außerdem ihre Beantwortung erschwert. Dieser Beitrag versucht, die Genese des Dorfbegriffs und seine Stellung in den wissenschaftlichen Diskussionen zwischen Historikern nachzuverfolgen.

Stichwörter *Dorf, Herrschaftsgebiet, Incastellamento, Castrum, Siedlungsgemeinschaft, Siedlung, Siedlungsterritorium.*

Intervenir sur cette question (qu'est-ce que le village pour les historiens ?), c'est revenir sur un point d'historiographie abondamment, savamment et intelligemment traité depuis les années 1960 et les débuts de l'enquête sur les villages désertés. C'est aussi plonger au cœur des problématiques développées par les historiens, souvent en collaboration avec les archéologues ou au moins avec leur complicité, depuis ces années-là. Peu de questions concernant l'histoire matérielle des sociétés occidentales ont en effet été autant scrutées et analysées que celle-ci. Pour un grand nombre de raisons desquelles on parlera plus bas, le village s'est trouvé au centre des débats et des recherches durant une bonne trentaine d'années, si ce n'est plus et au moins entre 1960 et 1990. L'invitation qui m'est faite m'oblige, par conséquent, à re-parcourir un pan quantitativement et qualitativement essentiel de la production historique française en m'efforçant de la replacer dans une perspective européenne. La plupart des grandes thèses françaises de ces années (TOUBERT 1973 ; BOURIN-DERRUAU 1987) ont en effet placé la question de l'habitat au cœur de leurs préoccupations, entraînant une multiplication de recherches sur cette thématique : le village et ses origines étaient alors au centre d'une historiographie (FOSSIER 1990) centrée sur les questions d'histoire économique et sociale ainsi que sur les questions de chronologie des transformations. La préoccupation centrale de l'école historique française était alors de déceler les signes du changement social et d'analyser les transformations économiques qui avaient abouti au bouleversement des paysages, à l'apparition de nouvelles formes d'occupation du territoire et d'exercice du pouvoir surtout à l'échelon local (TOUBERT 1973 ; BONNASSIE 1976). L'apparition du village et celle de la seigneurie étaient alors les deux grandes questions qui structuraient la réflexion des médiévistes. Il en est résulté des ouvrages majeurs et des réflexions profondes sur le pouvoir et l'habitat, la croissance économique et l'organisation de l'espace. Durant cette période, de plus, une fructueuse collaboration entre historiens et archéologues s'est organisée précisément autour de ces thèmes, parce que l'approche construite pouvait être considérée comme commune aux deux disciplines qui se répondaient l'une l'autre à travers l'étude d'un même objet, le village (CHAPELOT, FOSSIER 1980 ; PESEZ 1982 ; 1998 ; ZADORA-RIO 1995).

LE VILLAGE DES HISTORIENS

L'analyse de ce qu'était le village a en effet permis de faire considérablement progresser notre connaissance de la société médiévale parce que, considéré comme un « lieu social total », pourrait-on dire en pastichant les sociologues, son analyse a permis de faire converger la description des activités économiques, sociales, politiques ou institutionnelles et religieuses. Pierre Toubert, en inventant le concept d'*incastellamento*, en a fait un objet d'étude privilégié, permettant de rendre compte de l'ensemble des compartiments de la vie humaine en milieu rural (TOUBERT 1973) : établir un lien avec l'archéologie était de ce fait une nécessité scientifique logique, quoique méthodologiquement difficile (PESEZ 1982). Les acquis des grandes fouilles de villages désertés lancées dès les années 1960 pouvaient de plus se croiser à ceux de l'ethnographie, commodément mobilisés, parfois au prix de quelques simplifications méthodologiques, par Emmanuel Le Roy Ladurie dans *Montaillou* (LE ROY LADURIE 1975) : en même temps, en effet, que l'archéologie du village déserté prenait son essor et sans que, apparemment, une véritable coordination scientifique ait eu lieu, des enquêtes ethnographiques étaient lancées sur des territoires proches de ceux qui étaient fouillés ou qui leur étaient analogues (JOLAS *et alii* 1990). Le village était ainsi pensé, dès le début des études portant sur sa période médiévale, comme un lieu où se déployait une vie sociale particulière, voire une civilisation particulière, au moment même d'ailleurs où celle-ci disparaissait (MENDRAS 1967).

Cette thématique a été enrichie, au début des années 2000 par Chris Wickham, dans son grand livre *Framing the Early Middle Ages* ainsi que dans les très nombreux articles qu'il a pu donner autour de son maître ouvrage (WICKHAM 2005 ; 2010) et elle a été reprise en

2010, sans être pour autant modifiée, dans un colloque international intitulé « Autour du Village » organisé en l'honneur de René Noël (YANTE, BULTOT-VERLEYSEN 2010). Enfin, en 2010 également, une initiative bolonaise a débouché sur la publication de deux gros volumes reprenant les données fondamentales de la problématique pour l'ensemble de l'Europe (GALETTI 2012).

Il y a donc un acquis plus que substantiel sur la thématique du village des historiens. L'un des points les plus importants dans la réflexion ainsi menée est qu'elle a toujours permis, voire recherché, la confrontation entre historiens et archéologues mettant à l'épreuve les méthodologies des deux sciences affines et les catégories à l'intérieur desquelles elles évoluaient et travaillaient. Au cœur du débat se trouvent toujours les questions du territoire, de la concentration des hommes, de la définition de ce qu'est une communauté d'habitants et celle des fonctions propres au village. Il y a là un bel écheveau, particulièrement complexe et sur lequel historiens et archéologues peuvent collaborer, en effet, sans être au demeurant jamais tout à fait d'accord entre eux.

En France, d'autre part, depuis une vingtaine d'années, les intérêts scientifiques des historiens se sont déplacés ou décentrés, si l'on préfère. Le village et l'habitat ne constituent plus l'objet principal, voire unique, de leurs réflexions et ils préfèrent approfondir d'autres questions dérivées des recherches sur l'habitat s'interrogeant désormais sur les systèmes de peuplement, voulant considérer l'espace dans sa globalité, et replaçant leurs questionnements à l'intérieur d'une réflexion sur l'environnement. L'espace pour eux n'est pas un cadre *a priori* de la perception, mais une construction, un fruit de l'activité humaine et de sa représentation. Le village n'est alors que l'un des aspects de la question de l'espace dont l'analyse doit faire entrer en ligne de compte la présence avec d'autres espaces exerçant d'autres fonctions, en particulier par exemple celui du diocèse et de la paroisse qui se définissent et se fixent après la réforme grégorienne (LAUWERS 2013 ; MAZEL 2016, p. 365-376). L'espace n'est plus approprié par une communauté mais est constitué d'une série de co-fréquentations et de co-usages de la part de différents acteurs dont la présence contribue à sa construction.

De ce fait, le village, en tant que regroupement stable d'habitations placé au cœur d'un territoire doté de limites stables et abritant une communauté d'hommes et de femmes dotée d'institutions, est désormais l'un des éléments d'un ensemble plus vaste de questions qui intègrent l'habitat et ses formes à une réflexion plus générale sur la fabrique du territoire, la construction des paysages et leur morphologie, la topographie et la polarisation de l'espace autour de lieux privilégiés (LETURCQ 2007). L'objet s'est donc complexifié, la notion même de village étant précisée et enrichie. Parallèlement, les avancées de l'archéogéographie ont permis d'aborder avec de nouvelles méthodes la question de l'environnement et de son évolution, replaçant la question ainsi posée à l'intérieur de celle, plus générale, des rapports entre l'homme et la nature. De ce point de vue, l'étude déjà ancienne de Colletière (Isère) a été pionnière et exemplaire tout à la fois (COLARDELLE, VERDEL 1993). Elle a aussi été le signe du début d'une nouvelle divergence entre archéologues et historiens, les premiers s'appuyant de plus en plus sur les méthodes et les apports des sciences de l'environnement (BURNOUF 1998), les seconds demeurant fidèles à leurs orientations classiques en matière d'étude du territoire tout en introduisant dans le débat de nouveaux éléments tels que la pluralité des limites d'un même espace communautaire (ZADORA-RIO 2012) ou la question des cimetières (LAUWERS 2005). Toutefois, l'attention relativement nouvelle portée aux questions de l'environnement aussi bien par notre société que par les milieux académiques, permet l'émergence de nouvelles convergences, les points de vue « systémiques » adoptés par un nombre croissant d'historiens étant compatibles avec les orientations prises par les archéologues de l'environnement. La notion de « système de peuplement », lancée par Gèrard Chouquer et reprise avec force par Magali Watteaux dans un article ancien et très décapant (WATTEAUX 2003) permet de réintégrer des données et des méthodes de la géographie et de s'interroger effectivement

sur la spatialisation comprise comme une construction continue de l'espace par des communautés qui, même lorsqu'elles sont en rupture avec leur passé, continuent de gérer des héritages et de modifier des objets déjà là et rarement totalement détruits par les formes nouvelles de l'habitat.

Bref, la question du village, objet à étudier en lui-même et pour lui-même, a laissé la place à des problématiques englobantes, intégrant davantage de données et ne faisant plus du site le point de fixation de l'attention. L'intérêt des historiens, comme celui des archéologues, s'est décalé vers des recherches intégrant ce qu'il est possible de tirer de l'histoire environnementale. Dès lors, la matérialité du village intéresse moins les historiens que les relations entre l'homme et son environnement, le village n'étant plus que le point d'où se fait l'observation et non plus l'objet unique de la recherche. Une autre direction privilégie les analyses socio-politiques et voit dans le village médiéval le lieu par excellence où se construit la domination seigneuriale. L'objet matériel devient dès lors moins intéressant que le comportement de la communauté qui le fait vivre et anime son territoire (MORSEL 2018).

L'INCASTELLAMENTO ET CE QUI S'ENSUIVIT

Il a fallu, pour en arriver là, effectuer un cheminement complexe et contradictoire, plein de retours en arrière et d'hésitations méthodologiques aisées à souligner mais beaucoup moins à dépasser, le plus difficile étant de trouver une façon d'intégrer les faits élaborés en fouilles aux traces documentaires qui sont souvent contradictoires : l'exemple souligné à l'envi est toujours celui de l'*incastellamento* dont la preuve archéologique n'a toujours pas été trouvée, alors que le concept demeure puissamment clarificateur et rend compte au mieux, ce qui ne veut pas dire exactement, des réalités sociales, économiques et politiques dont il permet la représentation (WICKHAM 1998 ; HUBERT 2002, p. 460-461). C'est de là qu'il faut repartir pour décrire l'évolution des paradigmes à l'intérieur desquels les historiens se sont mus depuis à peu près un demi-siècle et dont ils sont désormais en grande partie sortis.

Depuis le début des années 1970, le concept d'*incastellamento* a mis au centre du questionnement la volonté du seigneur d'une part et sa capacité à agir comme acteur rationnel, percevant les enjeux de ses décisions, susceptible d'organiser l'espace et d'imposer sa volonté à une population rurale au mieux inerte d'autre part (TOUBERT 1973). Les seigneurs mènent ces transformations par une action rapide, sans doute brutale, et qui signe une rupture brusque avec la période précédente et son organisation spatiale. L'institution d'un ordre nouveau s'effectue par l'émergence de structures voulues et organisées par les membres des élites sociales, qu'elle soient laïques ou ecclésiastiques. Le *castrum*, c'est-à-dire le village d'Italie centrale, naît vite, est le fruit d'une mutation brusque mais mûrement réfléchie et longuement organisée (FELLER 1998, p. 227-233) et aboutit à organiser l'espace autour d'habitats forts, perchés où la population s'agglomère au centre d'un finage.

Pour Pierre Toubert, l'habitat du haut Moyen Âge est un habitat dispersé, inorganique, non hiérarchisé, les maisons paysannes se répartissant sur les exploitations, au sein de territoires mal structurés, les *casalia* ou *villae*, qu'il pensait comme totalement disjoints des structures de l'habitat antique. Les grands domaines, les *curtes*, étaient des points d'agglomération. Les églises et quelques lieux importants servent de points de référence que P. Toubert, dans un article paru en 1980, appelle des « habitats centrés », les lieux de culte ou les centres de gestion des grands domaines servant de point de référence et de pôle d'agrégation à tout un groupe de maisons, sans que cela définisse un territoire ou favorise l'émergence d'une communauté (TOUBERT 1980).

L'*incastellamento* est lié à toute une série d'opérations effectuées simultanément : l'acquisition de terrains, leur remembrement et leur constitution en un finage hiérarchisé, le déplacement contraint ou non de populations rurales jusque-là dispersées, leur rassemblement à l'abri d'une muraille, sous la protection et la surveillance d'une *rocca*,

d'un château, et près d'une église s'effectuent d'un même mouvement. Cela cependant ne peut intervenir qu'après un temps indéterminé, mais sans doute assez long, durant lequel s'opère la mobilisation des richesses foncières, transformées en liquidités par le jeu des concessions en précaire ou en *livelli* obtenues par l'élite de la paysannerie moyennant de forts droits d'entrée en tenure (FELLER 1989 ; 1998, p. 219-221), par le jeu aussi d'emprunts sur gages fonciers sans lesquels on ne voit pas comment la mécanique aurait pu fonctionner. Bref, le processus qui fait surgir une agglomération, une population et un territoire organisé en l'espace de quelques années n'est pas improvisé et il est singulièrement complexe. Il intervient alors que la croissance est déjà établie et à un moment où les richesses sont suffisamment liquides pour que l'argent ait un rôle à jouer. Il y a sans doute des désertions qui sont des échecs provoqués par des erreurs dans le choix des implantations ou dans l'insuffisance des moyens mis en œuvre. Il y a aussi des incohérences, les finages pouvant, et de fait étant, imbriqués les uns dans les autres, comme ils le sont demeurés à Caprignano- Aspra (commune de Casperia, Province de Rieti, Italie) jusqu'au XIVe siècle (BOUGARD *et alii* 1988), mais en substance, le principe est bien celui-ci du regroupement d'une population sur un site neuf, placé sous la protection d'une forteresse seigneuriale et édifié au centre d'un territoire organisé en un véritable finage dès le début de leur histoire. Ce réaménagement est durable et a même semblé longtemps définitif.

Le village de Pierre Toubert est un lieu de mise en valeur du territoire, de construction et de hiérarchisation des terroirs, de mise en ordre globale du monde rural. La fonction militaire de la fortification est secondaire : elle n'a pas de vocation stratégique et ne permet pas de défendre la population contre des envahisseurs extérieurs. P. Toubert liquidait ainsi le lien causal admis depuis le Moyen Âge entre invasions sarrasines ou hongroises, mise en défense du territoire et regroupement de la population. Intervenant longtemps après la fin des périls extérieurs, l'*incastellamento* avait une fonction purement locale, essentiellement économique et apparaissait comme le signe de l'efficience de la seigneurie comme instrument de rationalisation de l'exploitation des campagnes. Le *castrum* est aussi un lieu d'exercice du pouvoir, un lieu de contrôle et de gouvernement des populations rurales et l'endroit où se rassemble toute leur activité sociale, familiale et religieuse.

Il est pensé comme l'endroit où s'intègre et s'agrège l'entièreté de l'activité humaine et naît sous le signe de la coercition, les paysans étant dans ce schéma des objets sans volonté ni histoire. Ils apparaissent comme un ensemble indifférencié, peu hiérarchisé, bref un groupe par définition soumis ou en tout cas facile à soumettre car ne formant pas communauté. Ainsi, le modèle social le plus couramment présenté dans les années 1970-1990 est celui d'une paysannerie enfermée dans le village, soumise aux commandements du seigneur et vouée à être dépouillée d'une partie au moins de ses surplus dans le cadre d'une économie seigneuriale prédatrice. Elle est alors pensée comme incapable de s'enrichir ou d'acquérir quelque autonomie que ce soit. Si des institutions politiques naissent, elles ne sont là finalement que pour la commodité du seigneur qui en suscite l'existence autant qu'il la tolère parce qu'elles facilitent la soumission des paysans. À partir de la seconde moitié du XIe siècle, les premières chartes de franchise concédées par les seigneurs nous montrent une société rurale capable d'obtenir des garanties sur ses propriétés et en train de se diversifier socialement. Mais l'enjeu épistémologique est l'affirmation du leadership seigneurial et la présentation de la capacité de l'aristocratie à agir de façon rationnelle, afin de tirer le meilleur profit possible du processus de croissance.

Le village des historiens apparaît donc comme le lieu où les seigneurs contraignent les paysans dans plusieurs directions. La première de ces contraintes est celle du regroupement : dans le schéma castral de P. Toubert, la *congregatio hominum* est un acte qui résulte de la seule volonté des seigneurs et s'effectue par la force. Les dépendants sont amenés à venir habiter au centre d'un finage construit dès l'origine, c'est-à-dire dès la fondation, en fonction des intérêts et des préoccupations seigneuriales, au premier rang desquelles on rangera naturellement le prélèvement. Le regroupement des populations rurales

apparaît comme un moyen de contrôler la société en organisant son espace de vie et de travail. C'est un lieu clos, un espace d'enfermement et de contrôle des groupes dans toute leur diversité. D'autres exemples que le *castrum* latial peuvent être donnés, comme par exemple celui que fournit Lambert d'Ardres à propos de la fondation du village d'Ardres (Pas-de-Calais). Selon le chroniqueur, l'habitat occupe d'abord un site de remploi, repéré par le nombre de céramiques ainsi que par l'existence de murs ensevelis dont la présence gêne le travail des charrues. Il y a là, dans un endroit appelé Selnesse, un château et un habitat paysan dont on ne sait quelle forme ni quelle importance il a mais qui subit la concurrence d'un autre établissement dont la position économique est plus favorable, du fait de la présence d'une route et d'une halte de marchands. Vers 1060, le seigneur, Arnoul Ier de Guines, y fait édifier une motte, s'y installe avec sa *familia*, organise la bonification du territoire et finalement contraint les paysans de Selnesse à venir s'y installer (FOURNIER 1978, p. 286-292 ; FELLER 2007; MORSEL 2018). On retrouve là les ingrédients qui rendent compte en Italie centrale de l'*incastellamento* : recherche d'une situation économiquement favorable, investissements productifs (la région est drainée sur ordre d'Arnoul) et non productifs (une motte et un donjon sont construits), utilisation de la force pour contraindre les dépendants à changer de résidence. Lambert d'Ardres ajoute qu'Arnoul de Guines octroie aux paysans la possibilité de se gouverner eux-mêmes en leur concédant un échevinat. Il fonde enfin un marché et munit l'habitat d'une église. Le déplacement de l'habitat a permis ici la réorganisation globale de la société et de son organisation productive.

Cette conception de l'ordre, un ordre social, politique et économique où le seigneur est au centre et à l'origine de toute initiative, est conceptualisée et portée à un plus haut niveau d'abstraction et de généralisation par Robert Fossier au début des années 1980, lorsqu'il construit le concept d'encellulement afin de rendre compte de l'ensemble des transformations qui touchent le monde occidental entre Xe et XIIe siècle. La définition qu'il en a donnée n'a jamais été très claire ni très vigoureuse et ce concept a finalement été assez peu utilisé, les historiens ne s'en saisissant que rarement, tout en lui rendant un hommage chaleureux parfois jusqu'à l'excès (GUERREAU 1986). La question de sa réception et de son utilisation demeure entière, en fait : y a-t-il dans les citations et l'usage limité qui en est fait seulement un coup de chapeau rituel adressé à un maître admiré, ou R. Fossier a-t-il réellement forgé un outil véritable permettant de penser efficacement les transformations de la société occidentale (BECK *et alii* 2018) ? Le fait est que la mobilisation du concept se heurte à un problème de taille qui est en grande partie chronologique et qui est lié à la question de l'origine du village. R. Fossier et, avec lui, une grande partie des historiens de l'économie et de la société, plaçait la naissance du village aux alentours de l'an mil : la fondation d'Ardres apparaît ainsi comme véritablement paradigmatique. R. Fossier faisait du village une nouveauté absolue dans l'organisation des paysages et dans l'organisation sociale de la fin du haut Moyen Âge. L'idée s'est alors imposée que, aux alentours de l'an mil, une véritable révolution s'était produite qui avait entraîné un bouleversement total de la société et des paysages (ZADORA-RIO 1995). Cela a sans conteste bloqué la réflexion, la mutation de l'an mil étant, jusque vers 1990, un horizon théorique apparemment indépassable, sauf provocation, comme celle qui fit s'intituler en 1988 une exposition « Un village au temps de Charlemagne » (GUADAGNIN, CUISENIER 1988).

Cette provocation montrait au demeurant la gêne ou l'embarras dans lequel le « village des historiens » plongeait les gens de terrain. La *doxa* était alors en effet que le village ne pouvait pas avoir existé dès les VIIIe-IXe siècles. Mais alors qu'était Villiers-le-Sec (Val-d'Oise) et l'ensemble des structures inventées par l'archéologie préventive dans les années 1980-1990 ? Il fallut inventer des concepts un peu étranges comme celui de « protovillages » pour désigner les regroupements stables d'habitats analysés dans la plaine de France. Ces désignations ont été abandonnées au profit d'une description attentive des unités d'habitat concernées et des regroupements qu'elles forment (GENTILI 2017), effectuée grâce à un vocabulaire plus simple, moins provocant et sans doute mieux adapté.

TRANSITIONS

Ces différentes chronologies et typologies reposent sur des présupposés qui sont implicites à l'historiographie française telle qu'elle s'est développée dans les années 1970-1990. Ils menaient dans deux directions différentes mais parvenaient, en ce qui concerne les problèmes de l'habitat, au même résultat. L'idée générale était celle de la recherche de ruptures dans la trame chronologique. Il fallait trouver les signes matériels du passage d'un mode de production à un autre. Deux options étaient ici possibles, celle de la fin de l'Empire romain et celle de la fin de l'Empire carolingien (WICKHAM 1984). Cela fut le thème, dans les années 1990, d'un très important programme international, d'où les médiévistes français étaient quasiment absents, d'ailleurs, et qui s'intitulait « The Transformation of the Roman World » (WOOD 1997-2004). Par son titre même, il mettait de côté la question des ruptures brutales. Cinq axes avaient été retenus : le pouvoir souverain ; l'habitat urbain et rural ; la production, l'échange et la consommation ; la transformation des croyances ; les sociétés. De toutes ces thématiques, l'idée de mutation brutale était naturellement exclue, puisque ce qui comptait alors était de comprendre dans le détail ce qui s'était produit dans l'ensemble des compartiments de la vie sociale entre Ve et VIIIe siècles. La question de l'habitat rural y était escamotée, la ville étant alors au centre des préoccupations des promoteurs en ce qui concerne les aspects de peuplement et d'organisation du territoire. Ici, le choix problématique, qui était en quelque manière anti-Gibbon, renvoyait à plus tard la question de la société féodale, de son émergence et de sa consolidation. Il fallait nuancer l'idée que la chute de Rome avait eu lieu (WARD-PERKINS 2014).

Cependant, continuant le travail réflexif alors entrepris, le grand livre de Chris Wickham « Framing the Early Middle Ages », dont on a déjà parlé (WICKHAM 2005), plaçait la question de l'habitat, de ses formes et de ses transformations au cœur même de sa réflexion. Il notait sa diversité et ne s'embarrassait pas avec la question de l'apparition du village. C. Wickham a en effet toujours professé que la société paysanne avait eu, durant le haut Moyen Âge, une autonomie telle qu'elle avait pu elle-même déterminer les modalités de son établissement sur le territoire. Les regroupements en village, le progressif rassemblement des hommes dans des habitats présentant toutes les caractéristiques d'une agglomération ne lui a jamais posé de véritable problème, pas plus qu'elle n'en posait à Richard Hodges ou à Riccardo Francovich l'un et l'autre disjoignant, sur la longue durée, les questions de la temporalité de l'habitat et celle des modalités de la domination seigneuriale (FRANCOVICH 2002 ; FRANCOVICH, HODGES 2003). L'habitat a, pour eux, ses propres rythmes et son histoire ses propres scansions, intimement liées aux pulsations de ce que l'on pourrait appeler la « macro-histoire », c'est-à-dire le grand récit composé pour rendre compte des diverses situations historiques. Celui de C. Wickham et de R. Francovich est lié bien plus aux fluctuations d'une histoire économique qui englobe celui du peuplement qu'à l'histoire sociale et politique que les Français ont développée. Cela signifie que la véritable question est celle de l'effondrement des cadres de l'Antiquité romaine mise en relation avec l'histoire du paysage. Or, l'hypothèse de travail que R. Francovich et C. Wickham retiennent comme valide pour le monde méditerranéen comme pour la Gaule est que, si la transition entre Antiquité et Moyen Âge a entraîné une déprise des hommes sur l'espace agraire, celui-ci n'en a pas moins continué d'être occupé, peuplé et exploité. L'anthropisation de l'espace de l'Europe occidentale est établie et elle est définitive (BURNOUF 1998) : à la fin de l'Antiquité, il n'y a plus en Europe occidentale de nature sauvage et de forêt totalement inexploitée, quelle que soit la forme et l'étendue des espaces boisés. Dès lors, les formes de l'habitat sont déterminées avant tout par l'intensité de la mise en valeur des terres ou de l'exploitation de l'inculte, par la chasse, la cueillette ou la dépaissance des troupeaux. Cela amène à décaler les chronologies et à réfuter l'idée que les Xe-XIe siècles soient de véritables tournants dans l'histoire de l'occupation du sol. Dès le VIIe siècle, en effet, la population fait preuve d'un réel dynamisme qui la pousse,

en Italie du Nord, à occuper des sites de hauteur et à organiser de nouveaux terroirs (FRANCOVICH 2002) et, en France du Nord, à se déplacer le long des vallées à la conquête de nouvelles terres agricoles (GENTILI 2017). Cette chronologie converge avec celle qui est désormais retenue en histoire de l'économie et qui fait de la fin de l'époque mérovingienne un moment crucial. C'est alors en effet que, sous l'impulsion de la royauté, l'aristocratie prend en mains l'organisation de la production et transforme ses très vastes possessions en exploitations rationnellement mises en valeur (VERHULST 1966 ; TOUBERT 1990). L'implication des élites sociales dans la production de biens alimentaires leur permet de promouvoir des formes d'échanges qui leur donnent accès au marché des produits de grand luxe parce qu'elles fournissent du numéraire ou des objets susceptibles d'être valorisés sur les marchés locaux ou régionaux dont l'archéologie de surface a montré l'importance (PESTELL, ULMCHNEIDER 2003). Les politiques foncières mises en œuvre, les modalités de l'encadrement des campagnes et celles des prélèvements seigneuriaux ont cette finalité dès les VIIe et VIIIe siècles, c'est-à-dire dès l'époque mérovingienne. Le curseur est alors à déplacer vers la production et l'échange et l'accent cesse d'être mis exclusivement sur la question du prélèvement, ce qui contraint, par conséquent, à adopter une chronologie haute et à faire débuter les transformations structurelles de la vie économique au plus tard au VIIIe siècle. Ce sont par conséquent les formes territoriales liées à l'exploitation du grand domaine qui sont déterminantes dans les formes de l'habitat. Celles-ci sont au demeurant parfaitement compatibles avec un habitat groupé où les centres de gestion domaniaux voisineraient les maisons d'exploitants agricoles de petite et de moyenne dimension. En d'autres termes, il faut suivre Claude Lorren lorsqu'il fait remarquer, à propos de Saint-Martin-de-Trainecourt à Mondeville (Calvados), que les villages du IXe siècle sont enfouis sous les habitats actuels parce qu'ils ont été fixés par les structures foncières et les structures d'exploitation liées au grand domaine (LORREN 1989). Le débat est loin d'être clos, puisqu'il doit aussi intégrer les résultats des fouilles des trente dernières années qui ont montré la diversité des formes ainsi que la multiplicité des sites d'habitation isolés ou groupés qui rendent contestables des généralisations qu'il faudrait considérer comme hâtives (FAURE-BOUCHARLAT 2001 ; PEYTREMANN 2003 ; GENTILI 2017). La multiplicité des études régionales citées par R. Francovich dans ses travaux montre également la difficulté de ramener à l'unité la description des espaces européens et la nécessité d'intégrer à toute synthèse la diversité des situations locales, les mêmes problèmes ne recevant pas partout les mêmes solutions. L'effondrement des structures agraires et foncières à la fin de l'Antiquité a enfin restitué aux sociétés locales une forme d'autonomie qui a pu durer plusieurs siècles et qui s'est matérialisée dans le village, par opposition aux formes de l'habitat rural de l'Antiquité (WICKHAM 2005, p. 514-518). L'éloignement physique des aristocraties des lieux de production, leur réel affaiblissement politique et leur relatif appauvrissement ont permis à la paysannerie de s'approprier son espace, c'est-à-dire de maîtriser ses relations avec l'environnement. C'est la grande originalité sociale du haut Moyen Âge que d'avoir été un temps de relative autonomie de la paysannerie.

La temporalité politique et celle de l'habitat sont, dans cette optique, séparées. La seigneurie d'une part et l'action des seigneurs sur le territoire d'autre part ne sont que des facteurs dans une équation complexe qui doit intégrer la capacité des sociétés paysannes à s'organiser elles-mêmes, leur démographie et leur intérêt à se mêler ou non à une économie d'échanges balbutiante. Pour les archéologues, et pour les historiens travaillant au plus près de l'archéologie, il n'y a donc pas de solution de continuité dans l'histoire de l'habitat, mais des réaménagements continus, rendus possibles ou nécessaires par la démographie sans doute, mais aussi et peut-être surtout par l'existence et l'efficacité des réseaux qui donnent un sens aux structures de l'habitat : la différenciation sociale à l'intérieur du village, l'existence de liens avec les villages voisins, les relations entre la ville et la campagne sont les paramètres qui déterminent l'organisation du peuplement et expliquent son dynamisme. Le déclin démographique et économique des

villes, la rupture des réseaux d'échange interrégionaux et *a fortiori* internationaux, contraignent presque mécaniquement le monde rural à adopter des solutions locales qui vont de l'agriculture de subsistance à la construction de réseaux d'échange internes aux grandes propriétés (DEVROEY 1984) en passant par la construction de réseaux d'échange régionaux dont la circulation monétaire attestée par les 'productives sites' est le signe (PESTELL, UNTERSCHEIDER 2003). Les modifications peuvent aller jusqu'à la constitution de modes de production particuliers. C. Wickham a, par exemple, lancé l'hypothèse de l'existence, durant le haut Moyen Âge, d'un mode de production paysan caractérisé par l'absence de prélèvement seigneurial ou étatique, un très faible niveau technique mais, en même temps, un très faible niveau d'exigences en matière de surplus, une très forte solidarité entre les membres de la communauté et, enfin, une différenciation limitée de la société paysanne et, partant, une hiérarchisation elle aussi limitée (WICKHAM 2005, p. 439-442 et p. 535-547). L'intérêt de cette hypothèse est qu'elle permet de penser la coexistence de plusieurs modes de production : il n'est pas besoin que le mode de production esclavagiste ait totalement disparu pour que le mode de production paysan puisse exister, les deux sont concomitants et ne communiquent guère l'un avec l'autre (WICKHAM 1984). Son inconvénient majeur est la difficulté de trouver des preuves empiriques de sa présence, même si l'accepter rend plus explicable la dynamique du peuplement du haut Moyen Âge et, surtout, enrichit la palette des causalités en rendant compte. Dans cette optique, la question de l'émergence de la société féodale et celle du poids de la seigneurie dans l'évolution sociale et économique de l'Occident est moins cruciale que celle de la transformation progressive des paysages et des institutions laissés par l'Antiquité.

Les régressions de la culture matérielle, ce qui signifie à la fois la perte des savoirs techniques et l'appauvrissement des matériaux de construction, peuvent alors s'accorder avec des continuités d'occupation d'un même site par des populations socialement très différentes. Les centres domaniaux luxueux de la fin de l'Antiquité laissent souvent la place à un ensemble de huttes ou d'habitats sommaires qui remploient des matériaux déjà là, dans d'autres contextes sociaux ou économiques. Les exemples de la dégradation de sites, c'est-à-dire de leur passage à un niveau plus élémentaire de mise en valeur sont nombreux. Le village médiéval peut aussi apparaître dans un contexte de remploi avec dégradation de sites anciens, mobilisés pour leur commodité et pour les matériaux qu'ils ont laissé en place. C'est ce qui s'est produit avec le site primitif d'Ardres, Selnesse qui réoccupait un site antique (FELLER 2007, p. 143-144).

Il faut dans ces conditions admettre que : le village est une forme d'habitat liée au bouleversement des structures d'exploitation de la fin de l'Antiquité. La fin des *villae* et le desserrement du contrôle social et fiscal effectué sur les producteurs favorise l'épanouissement d'un cadre de vie nouveau pour les sociétés paysannes. Qu'en est-il alors des transformations de la fin du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central ?

TABULA RASA ? LES EFFETS D'UN CHOIX DE PÉRIODISATION

Les points que l'on vient d'évoquer entrent en contradiction flagrante avec celles qui sont sous-jacentes aux notions d'*incastellamento* et, bien sûr, d'encellulement, sans parler de l'*insagreramento* et de l'*inecclesiamento*, forgés sur le modèle d'*incastellamento* mais renvoyant soit à d'autres réalités sociales soit à d'autres modalités d'analyse de l'espace. L'un et l'autre modèle supposent en effet une forme de *tabula rasa*, c'est-à-dire qu'elles impliquent le rejet par les sociétés de la fin du haut Moyen Âge de toute continuité avec le passé. Les formes de l'habitat sont alors le point méthodologique sur lequel se fixent la conviction souvent réaffirmée, et par les auteurs les plus divers, de la réalité et de la profondeur des transformations sociales de la fin du haut Moyen Âge, commodément résumées sous le terme de « mutation féodale » (DUBY 1978 ; BOIS 1989). Le premier effet de ce choix est de sous-estimer l'importance des héritages, des remplois et des réoccupations.

Si le village est une organisation neuve, alors les paysages précédents sont enfouis sous celui qui émerge (WICKHAM 1989). Il est de fait que, en Italie centrale, malgré le poids des héritages et leur indéniable présence dans le paysage, les transformations du Xe siècle aboutissent à des changements radicaux dont la documentation écrite, certes peu abondante mais très explicite, permet de parler. Ce sont les chroniqueurs médiévaux qui, les premiers, ont insisté sur la réalité des changements. Les passages de la chronique du monastère de Casauria qui évoquent l'action sur le territoire des abbés reconstructeurs sont à cet égard tout à fait remarquables (FELLER 2019). Édifier un *castrum*, selon Giovanni di Berardo, l'auteur de la chronique, c'est d'abord rassembler les territoires de plusieurs *casalia*, c'est-à-dire de plusieurs finages préexistants, et y déplacer les hommes les habitant et les mettant en valeur. Les paysans, avant ce moment dramatique, vivaient *quasi sub ficu et vite*, c'est-à-dire près de leurs champs et de leur vigne, au cœur de leur exploitation. Les décisions de l'abbé de Casauria leur font abandonner cette forme d'habitat et les rassemblent dans des villages. Ceux-ci prennent de nouveaux noms qui leur sont affectés par l'abbé : celui-ci s'appelle Adam et la figure qui émerge du récit du chroniqueur en fait à la fois le responsable de la nouvelle organisation territoriale et l'inventeur des nouveaux noms. Or il n'est pas évident du tout que Giovanni di Berardo ait considéré ces mutations comme une amélioration, au contraire. La situation des paysans d'avant l'*incastellamento* est très explicitement renvoyée à une représentation de l'Eden et les transformations de l'habitat sont l'une des conséquences de la chute, une chute qui légitime les initiatives seigneuriales et justifie les initiatives de l'abbé. L'attribution de nouveaux noms par Adam permet de souligner la radicalité de la transformation et de rapprocher l'abbé de la figure biblique du premier homme, situant ainsi la vie monastique, dans tous ses effets, dans un espace imaginaire structuré par les Écritures. Cela a des conséquences sur la géographie que ceux qui fréquentent la documentation de la fin du haut Moyen Âge connaissent bien : la strate toponymique antérieure au Xe siècle est perdue, la documentation postérieure n'y faisant plus référence et la toponymie actuelle ayant radicalement changé. Ni les cartes topographiques, ni les cadastres ne permettent de les retrouver et de les localiser à l'intérieur des finages communaux actuels, alors même que l'on dispose, avec une moisson de chartes des IXe et Xe siècles d'une liste de toponymes particulièrement abondante. L'exemple d'Ardres (Pas-de-Calais) donné plus haut est de même nature. Arnoul Ier abolit sciemment un paysage ancien et en établit un autre dominé par les nécessités de la défense, de la production (il bonifie un marais) et de l'échange (il établit un marché). Il est difficile de mesurer la réalité des changements effectivement intervenus à l'aune de seuls textes narratifs, les chroniqueurs poursuivant des buts propres qui ne caractérisent pas nécessairement par la recherche et l'établissement de la vérité des faits.

D'autre part, une chronologie déplacée dans le courant du Xe siècle permet de lier la chute d'une structure politique (l'empire carolingien) et les transformations de la société. En d'autres termes, cela fait que la chute de l'empire carolingien devient un objet scientifique analogue à celle de l'empire romain, avec des effets tout aussi fondamentaux sur la société. Le choix de cette temporalité plus basse résulte de lectures divergentes des transformations sociales à l'intérieur d'un cadre explicatif qui s'interroge sur le passage d'un mode de production à un autre. L'effondrement de tout ordre public et les phénomènes de dislocation à l'œuvre de ce fait ont amené les aristocraties à réagir afin de ne pas voir s'effriter, ou s'effondrer, les fondements matériels de leur domination sociale : c'est dans ce contexte que s'est développé l'*incastellamento* latial, après cependant, que les périls les plus graves, à savoir la présence musulmane et celle de brigands au sud du Latium et en Sabine, eurent été écartés. Il devient la figure même de la reprise en mains de la société par une aristocratie consciente d'elle-même et qui veut remettre en ordre la société et tirer le plus grand parti possible de ses possessions foncières et de ses pouvoirs. On est en présence d'une rupture qui est aussi bien sociale que politique et économique.

L'important pour nous est le débat qui existe, et n'est toujours pas clairement résolu, autour de l'*incastellamento* et de la naissance du village. L'une des idées maîtresses qui structurent le concept est que l'*incastellamento* est le signe du leadership seigneurial. De fait, la façon dont les narrations monastiques le présentent, et certaines chartes le documentant montrent une décision seigneuriale prise unilatéralement. Qu'en est-il alors des phénomènes attestés par les archéologues et, notamment, du regroupement spontané des hommes autour de pôles stables, que l'on désigne simplement sous le vocable d'*accentramento* et qui est caractéristique de la fluidité des structures de l'habitat ? Le *castrum* se substitue à une organisation molle plutôt que fluide et crée des faits sociaux nouveaux, comme la communauté.

LA PAROLE DES DOMINÉS (PROVERO 2012)

La documentation, sollicitée, montre aussi d'autres choses. La capacité des seigneurs à organiser le territoire, à établir une coopération active, une véritable collaboration avec les élites rurales, principales bénéficiaires du mouvement de regroupement des hommes et de remembrement des terroirs. Ce que l'on perçoit en Italie centrale des politiques foncières seigneuriales tend à montrer que les seigneurs ont libéré la terre en multipliant les contrats agraires accessibles à un groupe paysan qui avait déjà constitué une épargne et, par conséquent, avait déjà commencé à tirer profit du mouvement de croissance économique. Les politiques foncières seigneuriales permettent alors d'organiser la valorisation de cette épargne, réinvestie dans les opérations coûteuses entourant la construction de villages. S'adressant à une élite de la paysannerie, la politique de cessions de terres contre des droits d'entrée en tenure élevés établit entre les seigneurs et la frange supérieure du groupe paysan une communauté d'intérêts qui facilite voire rend simplement possible le déroulement des opérations à la réussite desquelles les paysans sont intéressés. Ces politiques ont des effets sociaux et politiques qui ne se limitent pas à la réaffirmation de la domination seigneuriale, mais établissent aussi la capacité de ces mêmes élites à s'auto-organiser pour tirer le meilleur parti de leur position que ce soit pour la gestion de leur patrimoine ou pour la consolidation de leur pouvoir social.

Le *castrum* est en effet l'endroit où l'on vient « faire patrimoine », parce que le nouvel établissement valorise à la fois les possessions foncières et les maisons. On y consolide également une communauté préexistante. Les conditions de la fondation du *castrum* de Sant'Angelo in Theodice (commune de Cassino, Province de Frosinone, Italie) en fournissent un exemple. On voit, dans la charte de 960 qui le documente, un groupe d'hommes, parmi lesquels des prêtres qui peuvent avoir joué un rôle dans l'encadrement des populations, traiter collectivement avec l'abbé du Mont-Cassin. Ces contractants ont eux-mêmes des dépendants et sont manifestement déjà installés dans une forme de richesse. Ce sont, sans que le terme soit employé à leur égard, des *boni homines*, c'est-à-dire des hommes ayant une assise économique importante, un prestige certain auprès de leur contemporain et par conséquent en mesure d'exercer un pouvoir qui n'est pas encore formalisé (BOURIN-DERRUAU 1987, t. 1, p. 311-330 ; FELLER 2003).

À Sant'Angelo, l'abbé fait édifier à ses frais la fortification du village et concède des lots à l'intérieur de celui-ci, à charge pour ceux qui viennent s'y installer d'y demeurer et de mettre en valeur les terres incultes du territoire. Les redevances, qui ne portent que sur le vin et sur de l'argent (2/5e de la production du vin et 12 deniers d'argent), sont modérées et surtout elles sont fixées. Dans ce cas, il faut se représenter que, dès le milieu du Xe siècle, en Italie centrale, la société paysanne est différenciée et qu'elle a produit une élite sociale, avant même la période de l'*incastellamento*. Celle-ci est en mesure de parler avec un seigneur et de négocier des accords avec lui. Par conséquent, la fondation du *castrum* vient ici consolider les hiérarchies internes au groupe paysan en confortant les positions économiques et politiques des plus aisés. La seigneurie n'a pas pour effet de laminer la société paysanne, mais au contraire de consolider ses structures.

Or, c'est majoritairement dans une autre voie que s'est orientée de façon enthousiaste et sans doute excessive l'historiographie française en affirmant l'existence d'une rupture majeure aux Xe-XIe siècles qui aurait vu une transformation spectaculaire du paysage du fait de la multiplication des châteaux et du rapprochement des populations paysannes du centre du pouvoir. Le château à motte muni de sa basse-cour est la figure même de cette transformation. Il correspond au modèle décrit par Lambert d'Ardres d'une population s'agglutinant autour du donjon pour profiter de sa protection ainsi que des infrastructures que l'habitat propose, et notamment de la commodité essentielle qu'est le marché. Dans le cas particulier d'Ardres, la concession immédiate d'institutions montre l'existence préalable d'un dialogue entre le seigneur et une communauté quelque peu malmenée par un déplacement contraint. C'est toutefois sur la contrainte et sur la violence inhérente à la seigneurie que l'historiographie a insisté durant plusieurs décennies, réfutant l'idée que les paysans aient pu soit prendre l'initiative soit être bénéficiaire, finalement, des initiatives seigneuriales.

C'est là un autre aspect de ce qui se produit avec le développement des villages. Ceux-ci deviennent le cadre d'une vie politique de basse intensité, souvent informelle, mais réelle. Elle existe sur deux niveaux : dans le dialogue conflictuel ou apaisé avec le seigneur et dans la capacité qu'a la communauté à résoudre elle-même ses conflits internes. Le dialogue entre le seigneur et les paysans est permanent. Il s'effectue en Angleterre, par exemple, à travers les institutions judiciaires lorsqu'il s'agit de prélever les taxes ordinaires ou extraordinaires : la cour enregistre les montants versés ou dus. Elle prend note aussi des difficultés voire des impossibilités. Il s'effectue également lors des enquêtes menées sur le domaine afin d'actualiser la coutume, d'en prendre connaissance ou d'en modifier certains aspects. La collecte de l'information implique alors de faire parler les membres de la communauté paysanne, de les faire s'accorder entre eux et avec le seigneur (PROVERO 2012 ; VERDON 2012). Les mises au propre de ces enquêtes permettent de se rendre compte du rapport de force existant entre seigneurs et membres de la communauté villageoise. L'interrogation des paysans par le seigneur ou par ses agents est sans doute une occasion de dialogue. Le caractère stéréotypé et répétitif des réponses n'empêche sans doute pas l'existence d'une discussion préalable qui permette d'ajuster les informations. L'enquête doit sans doute faire surgir la vérité, mais l'établissement des faits, par exemple les modalités de versement de telle redevance particulière, peut donner lieu à discussion ou à négociation. La rédaction finale toutefois est destinée à rétablir l'autorité du seigneur, dans toute sa fermeté et dans toute sa brutalité apparente, lorsque, par exemple, elle mentionne pour les consolider des corvées qui ne sont plus exigées depuis longtemps mais qui ne sont pas pour autant prescrites (SCHRIMPF-PATEY 2019).

D'autres canaux de communication existent. Les villages abritent nécessairement des agents seigneuriaux et ceux-ci sont logiquement issus de son sein. Ils exercent des fonctions de prélèvement et d'administration générale : en Languedoc ce sont des bayles, en Bourgogne des maires, en Italie centrale, dans les terres du Mont-Cassin, des prévôts. En Toscane, des notaires peuvent jouer ce rôle et servir d'intermédiaires entre le seigneur, forcément lointain surtout s'agissant de seigneuries ecclésiastiques et les communautés. Bayles, prévôts et maires sont des agents d'autorité qui représentent un seigneur auquel ils obéissent. En Bourgogne, ces maires, nommés, ayant prêté serment de fidélité au seigneur, détiennent une charge qui est bien souvent héréditaire. L'exercer est un premier pas dans la trajectoire sociale ascendante d'une famille (VERPEAUX 2011 ; LEFEUVRE 2016). Prêtant hommage à leur seigneur, ils administrent pour eux les terres de la seigneurie et collectent les taxes, tâche pour laquelle ils sont rémunérés avec une fraction des sommes rassemblées. Ils peuvent éventuellement avoir une fonction judiciaire : ils sont évidemment en concurrence avec les institutions villageoises lorsque et là où elles existent. Déjà membres de l'élite locale au moment de leur prise de fonction, ils consolident leur position par le lien spécifique les unissant au seigneur et par les occasions de s'enrichir en maniant l'argent de celui-ci.

À côté des agents seigneuriaux exerçant des responsabilités complémentaires, se trouvent les représentants des communautés et les communautés elles-mêmes, dotées d'un organe de représentation, qu'il s'agisse d'une assemblée générale ou d'un conseil restreint. Souvent ces deux niveaux coexistent et s'articulent l'un sur l'autre, l'assemblée désignant et contrôlant, même de façon lointaine et peu efficace, le conseil. Tout cela culmine avec l'apparition souvent très précoce, dès le début du XIIe siècle, d'institutions politiques propres au village, c'est-à-dire d'un corps de magistrats désignés *ad hoc* ou au contraire *ad tempus* et dont les fonctions ont une étendue extrêmement variable d'une seigneurie à l'autre dont les noms sont là encore très variables : consuls, syndics, procureurs s'établissent à côté des institutions seigneuriales, dans les interstices qui leur sont laissés, c'est-à-dire dans les fonctions qui n'intéressent pas le seigneur mais qu'il est pourtant indispensable d'exercer, comme par exemple les réglementations sur la vaine pâture, en général sur l'usage des biens communs, la désignation et la rémunération d'un berger, toutes choses qui font la vie de la communauté, sans pour autant être toujours importants pour le seigneur (BOURIN-DERRUAU 1987, t. 2, p. 197-200 ; WICKHAM 2001).

CONCLUSION

Les travaux archéologiques et historiques effectués depuis les années 2000 ont abouti à une mise en perspective de la notion de village en mettant en avant la forme de l'habitat et en admettant que celle-ci peut tolérer une certaine fluidité, voire une instabilité : des habitats agglomérés méritant le nom de village peuvent avoir une durée de vie assez brève, malgré la continuité de la mise en valeur d'un territoire. D'autre part, on admet aussi que le territoire villageois puisse être discontinu, les différents droits et la multiplicité des ayants-droit étant créateurs d'enchevêtrements, d'enclaves et d'exceptions. La complexité de la mise en place de la dîme et celle des droits à prélever des seigneurs laïcs et ecclésiastiques, par exemple, établissent forcément des espaces imbriqués. De ce fait, si la forme « village » ne fait pas problème, celle du territoire, de sa formation et de ses déformations ou de ses évolutions ne peut pas être présentée de façon simple. D'autre part, la fluidité de l'habitat est la règle : en même temps que des phénomènes de concentration et d'agglomération s'observent, on voit aussi des formes de déconcentration et de dédoublement apparaître. Même après le Xe siècle, les fondations d'habitats dépendants du village, d'écarts ou de hameaux ont continué, les communautés pouvant essaimer à l'intérieur du territoire pourtant apparemment bien connu du village (FELLER 1985). Autrement dit, la fluidité de l'habitat est permanente et les abandons de la fin du Moyen Âge en constituent une modalité et ne sont pas une exception liée à une situation catastrophique. Cela contraint à relativiser l'ampleur des mouvements de fixation des habitats et de formation des terroirs : ils ne sont jamais achevés et aucun paysage, dans le cadre de l'Europe médiévale, ne peut être considéré comme figé définitivement dans les formes qu'il aurait prises à la fin de l'époque carolingienne.

D'autre part, les facteurs qui jouent en faveur de la permanence des établissements sont désormais bien connus et ont à voir avec l'enrichissement global de la société occidentale. Les maisons rurales finissent par faire l'objet d'un investissement important et jouent un rôle dans la constitution des patrimoines. Les éléments d'ornementation, les embellissements que constituent à partir du XIIIe siècle, par exemple, les cheminées murales et en général l'emploi de matériaux plus coûteux font de la maison un élément de distinction et, par conséquent, du village un lieu où s'affichent dans la pierre les hiérarchies économiques, sociales et politiques du monde rural. Loin d'être le lieu de l'oppression sans nuance de tous par le seigneur ni, au contraire, le lieu de l'unanimité communautaire, le village est l'endroit où s'opère la différenciation sociale, où chacun prend son rang et le marque et d'abord dans sa maison.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BECK C., GUIZARD F., SANTINELLI-FOLTZ, E. (2018) – *Robert Fossier, les hommes et la terre. L'histoire rurale médiévale d'hier et d'aujourd'hui*, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, p. 215-235.

BOIS G. (1989) – *La mutation de l'an mil. Lournand, village mâconnais de l'Antiquité au féodalisme*, Paris, Éditions Fayard, 284 p.

BONNASSIE P. (1976) – *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe siècle : croissance et mutations d'une société*, Toulouse, Association des publications de l'Université Toulouse-Le Mirail, 2 vol., 1045 p. (« Publications, s. A », 23, 29).

BOUGARD F., HUBERT É, NOYÉ G. (1988) – Du village perché au *castrum* : le site de Caprignano en Sabine, dans : NOYÉ G. (dir.), *Castrum 2. Structures de l'habitat et occupation du sol dans les pays méditerranéens : les méthodes et l'apport de l'archéologie extensive*, Actes du Colloque de Paris, 12-15 novembre 1984, Rome / Madrid, p. 433-465. (Collection de l'École française de Rome, 105-2).

BOURIN-DERRUAU M. (1987) – *Villages médiévaux en Bas-Languedoc: genèse d'une sociabilité (Xe-XIVe siècle)*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2 vol., 338 et 470 p. (Collection Chemins de la mémoire).

BURNOUF J. (1998) – Du paysage à l'interaction de l'homme et du milieu : l'environnement du village, dans : FELLER L., MANE P., PIPONNIER F. (dir.), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, p. 471-490 (Collection Histoire ancienne et médiévale, 48).

CHAPELOT J., FOSSIER, R. (1980) – *Le village et la maison au Moyen âge*, Paris, Hachette, 357 p. (Collection Bibliothèque d'archéologie).

COLARDELLE M., VERDEL E. (1993) – *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement : la formation d'un terroir au XIe siècle*, 416 p. (Documents d'archéologie française, 40).

DEVROEY J.-P. (1984) – Un monastère dans l'économie d'échanges. Les services de transport à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au IXe siècle, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39, 3, p. 570-589.

DUBY G. (1978) – *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Éditions Gallimard, 428 p. (Collection Bibliothèque des Histoires).

FAURE-BOUCHARLAT É. (dir) (2001) – *Vivre à la campagne au Moyen Âge. L'habitat rural du Ve au XIIe siècle (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, 432 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 21).

FELLER L. (1985) – Casaux et *castra* dans les Abruzzes: San Salvatore a Maiella et San Clemente a Casauria (XIe-XIIIe siècle), *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen Âge*, 97, 1, p. 145-182.

FELLER L. (1989) – L'incastellamento inachevé des Abruzzes, dans : FRANCOVICH R., MILANESE M. (dir.), Lo scavo archeologico di Montarrenti e i problemi dell'incastellamento medievale, *Archeologia medievale*, 16, p. 121-136.

FELLER L. (1998) – *Les Abruzzes médiévales. Territoire, économie et société en Italie centrale du IXe au XIIe siècle*, Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 300, 980 p.

FELLER L. (2003) – La charte d'incastellamento de Sant'Angelo in Theodice, Édition et commentaire, dans : BARTHÉLEMY D., MARTIN J.-M. (dir.), *Liber Largitorius. Études d'histoire médiévale offertes à Pierre Toubert par ses élèves*, Paris, Librairie Droz, p. 87-110 (Collection Hautes études médiévales et moderne, 84).

FELLER L. (2007) –, *Paysans et seigneurs au Moyen Âge : VIIIe-XVe siècle,* Paris, A. Colin, 300 p. (2e éd. 2017 ; Collection U Histoire).

FELLER L. (2019) – Abruzzes adriatiques. L'apport de la documentation écrite, dans : AUGENTI A., GALETTI P. (dir.), *L'incastellamento : storia e archeologia. A 40 anni da Les structures di Pierre Toubert*, a cura di Andrea Augenti e Paola Galetti, Spolèto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, p. 405-412.

FOSSIER R. (1990) – La naissance du village, dans : DELORT R. (dir.), *La France de l'an Mil*, Paris, p. 162-168 (Collection Point, Histoire, 130).

FOURNIER G. (1978) – *Le château dans la France médiévale. Essai de sociologie monumentale*, Paris, Aubier-Montaigne, 397 p.

FRANCOVICH R. (2002) – Changing structures of settlement, dans : LA ROCCA C. (dir.), *Italy in the Early Middle Ages*, Oxford University Press, p. 144-167.

FRANCOVICH R., HODGES R. (2003) – *Villa to Village. The Transformation of the Roman Countryside in Italy. c. 400-1000*, London, Duckworth, 127 p.

GALETTI P. (2012) – *Paesaggi, comunità, villaggi medievali,* Atti del convegno internazionale di studio, Bologna, 14-16 gennaio 2010, Spolèto, Fondazione del Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 2 vol., 770 p.

GENTILI F. (2017) – *Agglomérations rurales et terroirs du haut Moyen Âge en Île de France (VIe-XIIe siècle). L'apport des grandes fouilles préventives (plateau briard, plaine de France)*, Thèse de doctorat d'archéologie médiévale, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 318 et 188 p.

GUADAGNIN R., CUISENIER J. (dir.) (1988) – *Un village au temps de Charlemagne : moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VIIe siècle à l'an mil*, [exposition], Musée national des arts et traditions populaires, 29 novembre 1988 - 30 avril 1989, Paris, 357 p.

GUERREAU A. (1986) – Un tournant de l'historiographie médiévale, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 41, p. 1161-1176.

HUBERT E. (2002) – *L'"incastellamento" en Italie centrale. Pouvoirs, territoire et peuplement dans la vallée du Turano au Moyen Âge*, Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 309, 559 p.

JOLAS T., PINGAUD M.-C., VERDIER Y., ZONABEND F. (1990) – *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon,* Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 451 p. (Collection Ethnologie de la France).

LAUWERS M. (2005) – *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 394 p. (Collection Historique).

LAUWERS M. (2013) – De l'incastellamento à l'inecclesiamento. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme, dans : IOGNA-PRAT D., LAUWERS M., MAZEL F., ROSÉ I. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 315-338 (Collection Art et société).

LEFEUVRE P. (2016) – *La notabilité rurale dans le contado florentin Valdarno Supérieur et Chianti, aux XIIe et XIIIe siècles*, Thèse de doctorat en histoire, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 537 et 177 p.

LE ROY LADURIE E. (1975) – *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Paris, Gallimard, 642 p. (Collection Bibliothèque des histoires).

LETURCQ S. (2007) – *Un village, la terre et ses hommes. Toury en Beauce (XIIe-XVIIe siècle)*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 565 p. (Collection CTHS-Histoire, 25).

LORREN C. (1989) – Le village de Saint-Martin de Trainecourt à Mondeville (Calvados), de l'Antiquité au haut Moyen Âge, dans : ATSMA H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du Colloque historique international, t. 2, Sigmaringen, Jan Thorbecke, Verlag, p. 439-465 (Beihefte der Francia, 16/1).

MAZEL F. (2016) – *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (Ve-XIIIe siècle),* Paris, Seuil, 544 p. (Collection L'Univers historique).

MENDRAS H. (1967) – *La fin des paysans,* Paris, SEDEIS, 361 p. (Collection Futuribles, 6 ; nouvelle édition, 1991).

MORSEL J. (2018) – Communautés d'habitants médiévales. Position des problèmes et perspectives, dans : MORSEL J. (dir.), *Communautés d'habitants au Moyen Âge (XIe-XVe siècles)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, p. 5-42.

PESEZ J.-M. (1982) – *Archéologues et historiens, Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du Doyen Michel de Boüard*, Genève / Paris, Librairie Droz, p. 295-308.

PESEZ J.-M. (1998) – *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge*, Presses universitaires de Lyon, 526 p. (Collection Histoire et d'archéologie médiévale, 5).

PESTELL T., ULMCHNEIDERK. (2003) – *Markets in Early Medieval Europe. Trading and 'Productive' sites, 650-850*, Macclesfield, Windgather Press, 304 p.

PEYTREMANN E. (2003) – *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France, du IVe au XIIe siècle*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne, 2 vol., 453 et 442 p. (Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 13).

PROVERO L. (2012) – *Le parole dei sudditi. Azioni e scritture della politica contadina nel Duecento*, Spolèto, Fondazione CISAM, 520 p.

SCHRIMPF-PATEY A. (2019) – *Inquirere et in scriptis redigere : administrer par l'écrit au Mont-Cassin sous les abbatiats de Bernard Ier Ayglier et Thomas Ier (deuxième moitié du XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat en histoire médiévale, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 366 et 90 p.

TOUBERT P. (1973) – *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine, du IXème au XIIème siècle*, Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 221, 2 vol., 1500 p.

TOUBERT P. (1980) – Discours inaugural. Les féodalités méditerranéennes : un problème d'histoire comparée, dans : *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (Xe-XIIIe s.), Bilan et perspectives de recherches*, Actes du Colloque de Rome (10-13 octobre 1978, Rome, École française de Rome, p. 1-13 (Publications de l'École française de Rome, 44).

TOUBERT P. (1990) – La part du grand domaine dans le décollage économique de l'Occident (VIIIe-Xe siècles), dans : *La croissance agricole du haut Moyen Âge : chronologie, modalités, géographie,* Auch, Dixièmes journées internationales d'histoire, 9-10-11 septembre 1988, p. 53-86 (Collection Flaran, 10) [repris dans : *L'Europe dans sa première croissance. De Charlemagne à l'an mil*, Paris, p. 73-115].

VERDON L. (2012) – *La voix des dominés, Communautés et seigneurerie en Provence au bas Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 219 p.

VERHULST A. (1966) – La genèse du régime domanial classique en France au haut Moyen Âge, dans : *Agricoltura e monde rurale in Occidente nell'alto medioevo*, 22-28 aprile 1965, p. 135-160 (Serie Atti delle Settimane di studio, 13).

VERPEAUX N. (2011) – Maires, prévôts, doyens, les intermédiaires entre seigneurs et exploitants, *Histoire & Sociétés Rurales*, 36, 2, p. 7-40.

WARD-PERKINS B. (2014) - *La chute de Rome. Fin d'une civilisation*, Paris, Alma éditeur, 370 p.

WATTEAUX M. (2003) – À propos de la 'naissance du village au Moyen Âge' : la fin d'un paradigme ?, dans : *Études Rurales*, 167-168, p. 306-318.

WICKHAM C. (1984) – The Other Transition: From the Ancient World to Feudalism, *Past & Present*, 103, p. 3-36.

WICKHAM C. (1989) – Paesaggi sepolti: insediamento e incastellamento sull'Amiata, 750-1250, dans : ASCHERI M., KURZE W. (dir.), *L'Amiata nel medioevo*, Roma, Viella, p. 101-137.

WICKHAM C. (1998) – A che serve l'incastellamento?, dans : BARCELO M., TOUBERT P. (dir.), *L'incastellamento,* Actes des rencontres de Gérone 1992 et de Rome 1994, p. 31-41 (Collection EFR, 241).

WICKHAM C. (2001) – *Communautés et clientèles en Toscane au XIIe siècle. Les origines de la commune rurale dans la région de Lucques*, Traduction de l'édition italienne de 1995, Rennes, Association d'Histoire des sociétés rurales, 303 p. (Bibliothèque d'Histoire rurale, 2).

WICKHAM (2005) – *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean (400-800)*, Oxford University Press, 1018 p.

WICKHAM C. (2010) – L'identité villageoise entre Seine et Rhin, 500-800, dans : YANTE J.-M., BULTOT-VERLEYSEN A.-M. (dir.), *Autour du village : Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles)*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003, Université catholique de Louvain, p. 141-151 (Collection Textes, Études, Congres, 25).

WOOD I. (1997-2004) (ed.) – *The transformation of the Roman World*, Leyde / New-York / Cologne, 14 vol.

YANTE J.-M., BULTOT-VERLEYSEN A.-M. (dir.) (2010) – *Autour du village : Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe-XIIIe siècles)*, Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003, Université catholique de Louvain, 543 p. (Collection Textes, Études, Congres, 25).

ZADORA-RIO E. (1995) – Le village des historiens et le village des archéologues, dans : MORNET E. (dir.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace : Études offertes à Robert Fossier,* Paris, p. 145-153 (Collection Histoire ancienne et médiévale, 31).

ZADORA-RIO E. (2012) – Communautés rurales, territoires et limites », dans : GALETTI P. (dir.), *Paesaggi, comunità, villaggi medievali,* Atti del Convegno internazionale di studio, Bologna, 14-16 gennaio 2010, Spolèto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, p. 79-90.

Laurent FELLER
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Umr 8589 - Lamop – Labex Hastec
Laurent.Feller@univ-paris1.fr

Pour citer cet article

FELLER L., 2021 – Le village des historiens, *RAIF*, 12, p. 279-295.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 12 – 2021

5 Véronique BRUNET *et al.*
UNE ENCEINTE DU NÉOLITHIQUE MOYEN II :
Méry-sur-Marne, « La Remise » (Seine-et-Marne)

TABLE-RONDE SUR L'ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE (17-18 JANVIER 2019)

135 **AVANT-PROPOS ET PROGRAMME DES JOURNÉES**

139 Anne NISSEN
ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE. QUEL VILLAGE ?

151 Isabelle CATTEDDU
ARCHÉOLOGIE DE L'ESPACE VILLAGEOIS :
nouveaux débats et nouveaux enjeux

161 Cristina GONÇALVES-BUISSART, Ivan LAFARGE
L'ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE EN ÎLE-DE-FRANCE :
l'exemple du village de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis)

185 François GENTILI
HABITATS ÉLITAIRES ET ANCRAGES VILLAGEOIS :
quelques exemples et un focus, Viarmes en Val-d'Oise (VIIe-XVIIIe siècles)

223 Séverine HURARD
RÉFLEXIONS SUR LES MARGES DU VILLAGE ALTO-MÉDIÉVAL OU LA MARGINALITÉ DES ÉLITES RURALES ORDINAIRES :
l'exemple des Petits Ormes de Saint-Pathus (Seine-et-Marne – Ve-XIe siècles)

241 Claire HANUSSE
DANS LA PLAINE DE CAEN, LE VILLAGE DE « COURTISIGNY » ET LE HAMEAU DE « TRAINECOURT » :
deux fouilles d'habitats médiévaux désertés à l'aube de l'Époque moderne

257 Marc GRODWOHL
RECOUPEMENTS ENTRE ARCHÉOLOGIE DU BÂTI ET SOURCES ANCIENNES :
un village du Jura alsacien, l'habitat à Lutter (Haut-Rhin) de 1530 à 1632

279 Laurent FELLER
LE VILLAGE DES HISTORIENS

297 Magali WATTEAUX
LE VILLAGE VU PAR LES ARCHÉOGÉOGRAPHES

333 **ATELIER PRESCRIPTION / ARCHEOLOGIE DU VILLAGE**
Dorothée CHAOUI-DERIEUX (dir.)

341 **ARCHÉOLOGIE ET ARCHIVES AU CŒUR DU VILLAGE**
Olivier BAUCHET (dir.) avec la collaboration de Ludovic GALFO

345 **DES PRATIQUES AGRICOLES MÉDIÉVALES ENCORE MÉCONNUES ARCHÉOLOGIQUEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE**
Jean-Yves DUFOUR (dir.) avec la collaboration de Stéphane FRÈRE

351 **ATELIER BÂTI / ARCHÉOLOGIE DU VILLAGE**
Ivan LAFARGE (dir.)

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 25 €